

Journée régionale d'information-sensibilisation :
« L'espace test agricole, un outil de coopération multi-acteurs pour favoriser l'installation agricole »

10 décembre 2015 – Eure

Atelier 1 : Construire le partenariat local pour impulser et créer un ETA

Animateurs : Sophie Le Jeune (ADDEAR Rhône) et Nils Maurice (Etamine)

Un espace test est par expérience un outil de coopération multi-acteurs pour favoriser l'installation agricole (association, collectivité locale, organisme professionnel agricole, bénévoles...)

Comment mettre les partenaires autour de la table ?

Comment faire vivre ces partenariats ?

Un premier tour de table permet de révéler la diversité de profils et attentes :

- Des ETA embryonnaires, en projet et en fonctionnement ;
- Des questions et des moyens d'agir variables selon les profils : un CFFPA aura un regard et des leviers d'actions différents de celui d'une collectivité ou d'une association par exemple.

Présentation des deux projets d'ETA :

- Sophie Le Jeune (ADDEAR Rhône) > à l'initiative d'une association qui accompagne des porteurs de projet d'installation et de transmission. L'ADDEAR porte un projet d'espace test en archipel (lieux test délocalisés sur des fermes existantes ou des terrains mis à disposition) en partenariat avec 4 territoires PSADER du département. Le lycée de Pressin à Sant Genis laval porte un projet d'espace test permanent en lien avec la Chambre d'Agriculture. Les échanges engagés dans le groupe régional, la proximité et la complémentarité des projets a favorisé les échanges et le développement d'un partenariat entre ces différents acteurs.
- Nils Maurice (ETA Etamine dans le Roannais) > à l'initiative d'une collectivité dans le prolongement d'une politique conduite en faveur du développement de la filière alimentaire territoriale. Face à la difficulté des acteurs d'agir ensemble sur des constats partagés par tous (manque d'offre alimentaire, difficulté d'accès au foncier...), le dispositif ETA est apparu comme une opportunité de rendre effective des collaborations. Sa concrétisation a nécessité de rassembler des organisations et des compétences diverses. A ce titre, la collectivité veille à garantir l'implication de la diversité d'acteurs. Elle assure une fonction pivot.

Suite à ces présentations, la question de la nécessité de s'appuyer sur des partenariats pour développer un ETA ne semble pas faire d'objection : la répartition des responsabilités et des compétences entre plusieurs acteurs permet d'assurer une plus grande pérennité et favorise les synergies d'intervention, au-delà du strict cadre de l'espace test. La charte de RENETA (réseau national des espaces test) permet de poser des principes et valeurs communes aux projets, au-delà des positionnements et historiques de structures. La charte permet ainsi de « dépasser » certains clivages.

Néanmoins, les participants soulignent plusieurs points :

- Le temps de mise en place pour créer une culture commune et pouvoir travailler ensemble. Pour les Compagnons de la terre, l'initiative est partie d'un groupe de personnes ayant une culture commune et une volonté partagée. Cette situation a permis de démarrer très rapidement. Mais il s'avère qu'il est nécessaire de créer des liens à l'externe et de s'ouvrir : comment alors « rattraper les choses » quand les relations se sont cristallisées, comment se remettre en question et accepter un changement d'approche dans le projet ? « seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin... ».

- La question de l'échelle pertinente pour constituer et faire vivre les partenariats.
- La nécessaire différenciation entre structure et personne : au-delà des missions des structures, ce sont les personnes assurant les missions qui sont accélérateurs ou freins dans le partenariat.

Sur ces éléments de constats/diagnostics, quelques pistes de travail sont formulées par le groupe :

- Prendre le temps de construire une lecture commune du constat, des besoins, des modalités d'actions. Cela passe par l'utilisation d'un langage et une approche dépassionnée de la question : parler de projets d'entreprise plutôt que de projets « atypiques », aller vers ce qui rapproche plutôt que renvoyer dos à dos les acteurs.
- Faire valider et formaliser chaque étape franchie, se mettre d'accord sur chaque mot. A ce titre, la mise en place de conventions de partenariat avec chaque acteur de l'espace test est pertinente.
- Tenir compte des fonctionnements propres à chaque structure : les structures « institutionnelles » ont besoin de repères en matière de qui décide, qui s'exprime (importance de la parole politique sur le technique). Trouver la légitimité de chacun.
- Faire appel à un tiers, un médiateur, identifier un acteur pivot qui facilite les échanges : cela peut être la collectivité ou un acteur extérieur au projet (ex : compagnonnage RENETA).
- Intégrer les porteurs de projets/entrepreneurs à l'essai et les agriculteurs comme parties prenantes du partenariat, de même que les propriétaires fonciers. Pour cela, il faut créer et multiplier les occasions d'échanger et de se rencontrer, d'aller vers l'autre (ex : portes ouvertes à la ferme, échanges informels...).

Le côté dynamique et positif du multi partenariat dans les ETA contribue à créer un climat de confiance entre personnes, propices à faire évoluer les structures... et tout cela prend du temps.